

Suivi régional de la relance de l'économie de la filière Construction

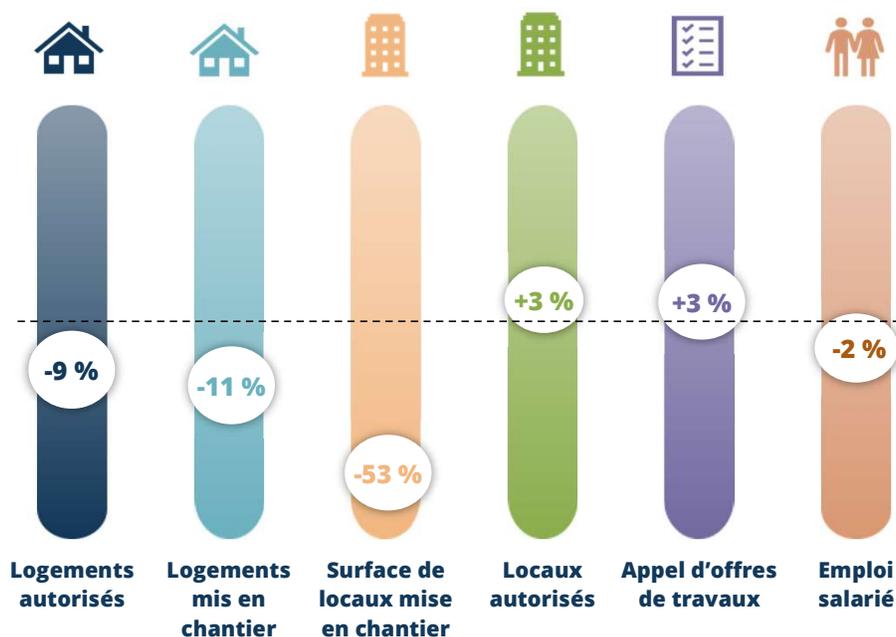
Avec la succession de crises sanitaires, sociales et géopolitiques, il convient de suivre la capacité à rebondir de la filière à La Réunion.

La CERBTP, en tant qu'observatoire de la filière construction, a donc adapté ses outils de suivi de l'activité économique à cet enjeu. Le présent document fait état des différents indicateurs conjoncturels de l'activité du BTP.

Vue d'ensemble

Niveau d'activité de décembre 2023 comparé au niveau de décembre 2022 (à la même période)

Unité : taux de réalisation | Traitement : CERC | Sources : SDES - DEAL, Réseau des CERC, vecteur +; CCP BTP



Résumé :

- Le secteur de la construction connaît une baisse d'activité en 2023.
- Les nombres de logements autorisés et mis en chantier ont diminué respectivement de 9 % et 11 %.
- Le nombre de consultations de travaux connaît une légère augmentation de 3 % en 2023 comparé à 2022.
- L'emploi salarié baisse de 2 %.
- Seules les surfaces de locaux autorisées augmentent de 3 %, les locaux mis en chantiers eux diminuent de 53 %.

1 | Quel niveau d'activité aujourd'hui ?

► Dans la construction neuve

Les ouvertures de chantier

Nombre de logements mis en chantier

Unité : nbr de logements - cumul sur 12 mois



Source : Deal Réunion SDES - Sit@del2 en date réelle estimée

Evolution du nombre de logements mis en chantier

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Deal Réunion SDES - Sit@del2 en date réelle estimée

-11,4%
de logements mis en chantier en 2023 par rapport à 2022

En cumul sur 12 mois, 5 520 logements auraient démarré (janvier 2023 à décembre 2023). C'est 11,4 % de moins qu'à la même période en 2022.

Evolution des surfaces de locaux mis en chantier

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Deal Réunion SDES - Sit@del2 en date réelle estimée

-53,6%
De surface de locaux mis en chantier en 2023 comparativement à 2022.

En cumul sur 12 mois, 171 140 m² de locaux ont été mis en chantier (janvier 2023 à décembre 2023), soit 53,6% de plus qu'à la même période en 2022.

► Dans la rénovation / réhabilitation

Dispositif MaPrimRénov' - 2023

En 2023, MaPrimRénov' (MPR) a concerné 1 427 foyers réunionnais et 4,5 M€ de primes MaPrimRénov' ont été engagés. L'ensemble de ces aides a permis d'engager 10,3 M€ de travaux. Le taux d'aide moyen MaPrimRénov' couvre 44 % des coûts des travaux.

► Bilan global/ chiffres-clefs

4,4 M€
D'AIDES MAPRIM'RENOV
ENGAGEES EN 2023

44 %
DES MONTANTS DE TRAVAUX
ONT ÉTÉ FINANCÉS par MPR

10,3 M€
DE TRAVAUX GENERES

1 871
CHANTIERS CONCERNÉS PAR
LE DISPOSITIF

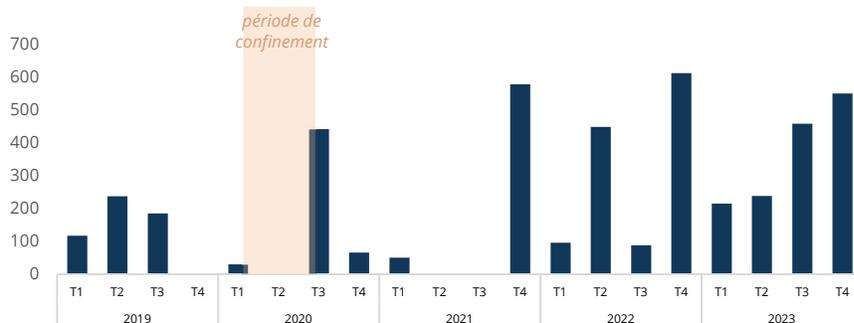
1 427
MENAGES BENEFICIAIRES

2 430 €
MONTANT MOYEN MPR PAR
TRAVAUX

Réhabilitation des logements sociaux

Evolution des mises en chantier des opérations de réhabilitation du parc locatif social

Unité : nombre de logements



1 457
Réhabilitations de logements démarrées en 2023

En 2023, 1 457 réhabilitations de logements démarrées (financement LBU).

Cela représente une augmentation de 17,3 % par rapport à 2022 soit (1 242 démarrages recensés).

Source : Deal Réunion SHLS, CERBTBTP

Rénovation/ amélioration de l'habitat privé (propriétaires occupants)

Evolution des mises en chantiers - opérations d'amélioration (propriétaires occupants-financement LBU)

Unité : nombre de logements



-26,7 %
de logements améliorés au en 2023

220 logements ont fait l'objet de travaux d'amélioration en 2023.

Cela représente une baisse de 26,7 % par rapport à l'année précédente.

Source : Deal Réunion SHLS, CERBTBTP



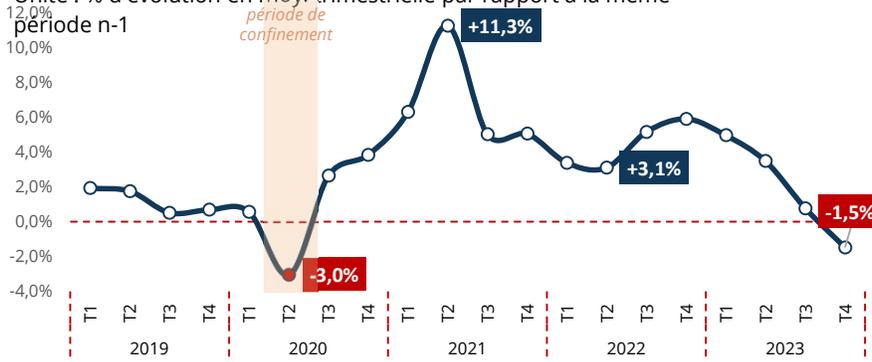
2 | Quels impacts sur l'emploi et la santé des entreprises ?

Baromètre 2023

L'emploi

Evolution trimestrielle de l'emploi salarié dans la Construction

Unité : % d'évolution en moy. trimestrielle par rapport à la même période n-1



Source : DARES (données brutes - ETP)

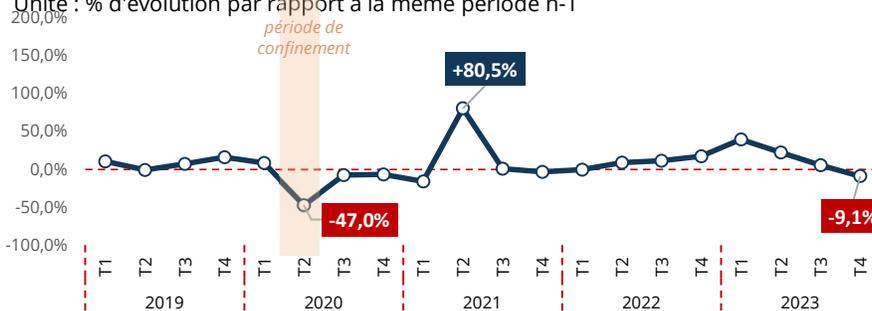
-1,5 %
de salariés dans la construction au 4^{ème} trim. 2023 par rapport au 4^{ème} trim. 2022

Au 4^{ème} trimestre 2023, l'effectif salarié est en régression de 1,5% par rapport à la même période l'année précédente, ce qui est inédit par rapport aux années précédentes;

Rem : la baisse enregistrée au 2^{ème} trimestre 2020 fait état d'une mauvaise remontée d'information des effectifs par les entreprises lors du confinement. Elle ne traduit pas une destruction d'emploi sur la période.

Evolution mensuelle de l'emploi intérimaire dans la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : DARES (données brutes - ETP)

-9,1 %
d'intérimaires dans la construction au 4^{ème} trim. 2023 par rapport au 4^{ème} trim. 2022

En décembre 2023, l'emploi intérimaire est en diminution par rapport à l'année précédente pour la même période avec 1 269 intérimaires en cumul sur le T4 2023 contre 1 396 au T4 2022 .

Evolution trimestrielle des demandeurs d'emploi en fin de mois en catégorie A dans la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Pôle emploi-DARES, STMT (Statistiques Mensuelles du marché du travail). Données brutes

-1,2 %
de demandeurs d'emploi recherchant un métier dans la Construction à la fin 4^{ème} trim. 2023 par rapport à fin 4^{ème} trim. 2022

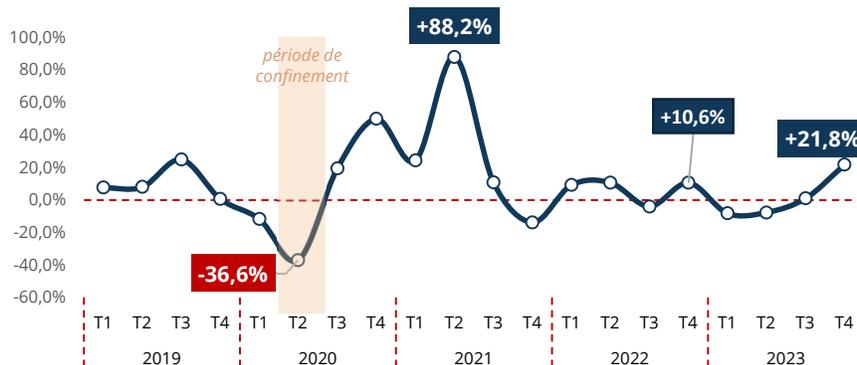
L'année 2023 est marquée par une légère diminution des demandeurs d'emploi par rapport à 2022.

Néanmoins cette diminution est plus faible que celle observée en 2022 par rapport à 2021.

La dynamique d'entreprises

Evolution trimestrielle des créations d'entreprises de Construction en région

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : INSEE (données brutes)

+21,8 %

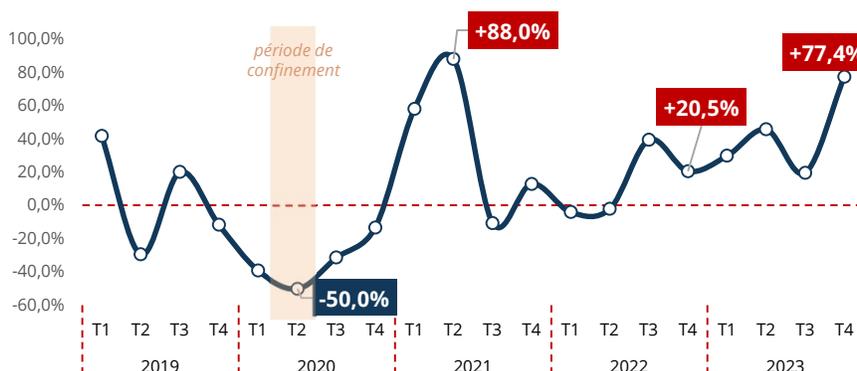
de créations d'entreprises au 4^{ème} trim. 2023 par rapport au 4^{ème} trim. 2022

Les créations d'entreprises présentent un constat contrasté en 2023.

Si les deux premiers trimestres présentent un taux de création plus faible que l'année précédente, ce taux se stabilise au T3 2023 et repart significativement à la hausse au T4 2023.

Evolution trimestrielle des défaillances d'entreprises de Construction en région

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Banque de France (données brutes)

+77,4 %

de défaillances d'entreprises au 4^{ème} trim. 2023 par rapport au 4^{ème} trim. 2022

L'ensemble des trimestres de l'année 2023 présentent des taux de défaillance supérieurs aux périodes équivalentes de 2022.

Oscillant entre +19,6 (T3) et + 45,7 % (T2), le taux de défaillances au T4 2023 affiche +77,4 % (94) par rapport au T4 2022 (53).

Remarque :

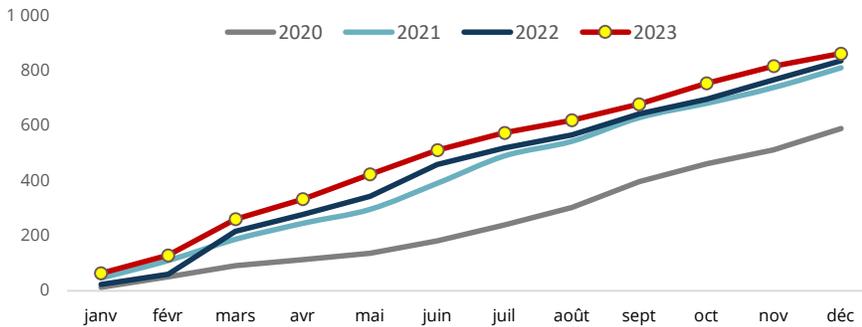
Si, en 2023, le taux de variation des défaillances par rapport à l'année n-1 est beaucoup plus important que le taux de création, il est important de préciser que en valeur absolue le solde de création/radiation reste positif avec 1 144 créations pour 277 radiations. Les chiffres ci-dessus montrent néanmoins que les radiations progressent plus vite que les créations.

3 | Quelles perspectives de relance pour le secteur ?

► Evolution des nombres et montants d'appels d'offres

Evolution cumulée du nombre de marchés de travaux publiés en région

Unité : nombre de marchés



Source : vecteur +, CERBTP.

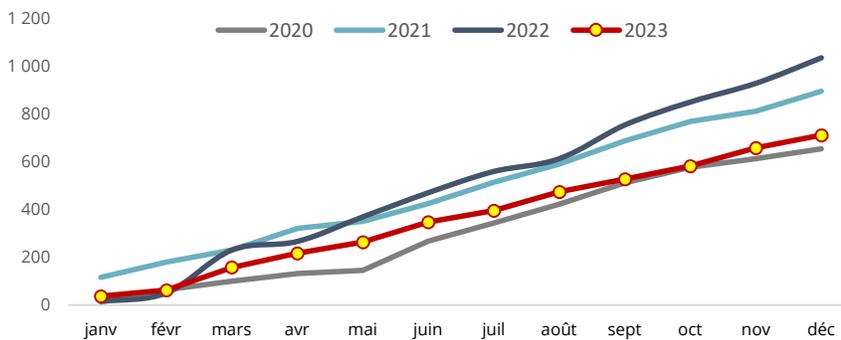
+3,2 %

de nombre d'appels d'offres de travaux publiés en 2023 par rapport à 2022

A fin décembre 2023, 862 consultations de travaux ont été recensées, ce qui représente un niveau supérieur (+3,2%) à 2022 comparativement à la même période, de même que par rapport à 2021 (+6,4%).

Evolution cumulée du nombre de marchés de travaux publiés en région

Unité : nombre de marchés



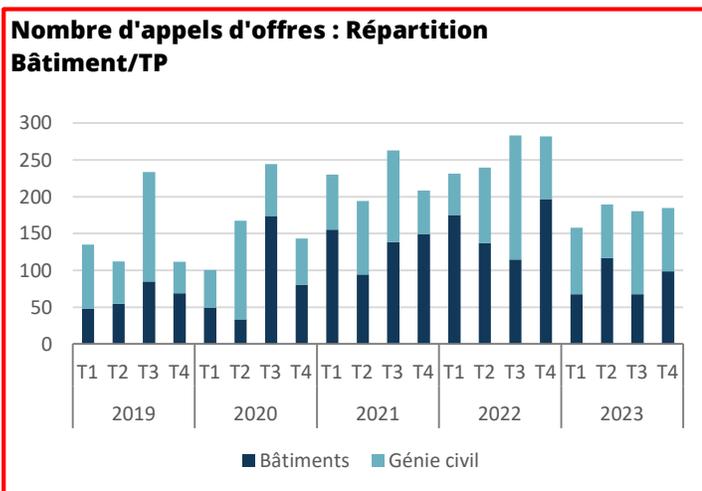
Source : vecteur +, CERBTP.

-31 %

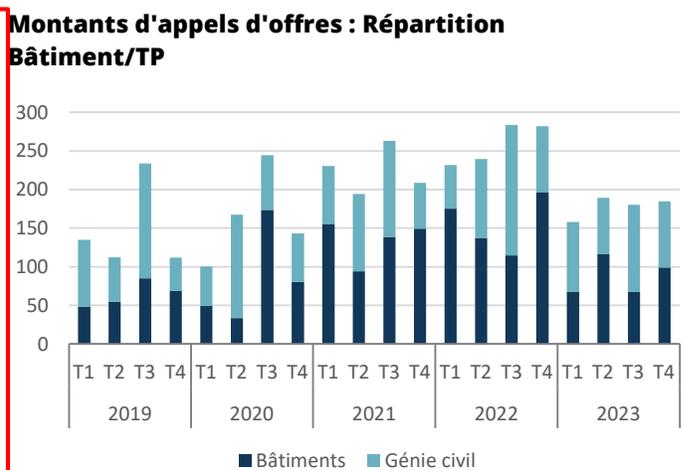
de montant d'appels d'offres publiés en 2023 comparativement à 2022

Avec -31% de montant d'appel d'offres, les marchés de travaux ont constitué des investissements moindres qu'en 2022 et 2021.

Le niveau d'investissements publics dans la construction en 2023 étant légèrement supérieur (+8,6%) à 2020, année marquée par les confinements liés à la pandémie covid 19.



Source : vecteur +, CERBTP.



► **Autorisations de construire**

Evolution du nombre de logements autorisés en région

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



-8,9 %
de logements autorisés en 2023 par rapport à 2022.

En cumul sur 12 mois, 7 070 logements ont obtenu un permis de construire (janvier 2023 à décembre 2023).

Cela représente un recul de 8,9% par rapport à 2022.

Source : Deal Réunion SDES - Sit@del2

Evolution des surfaces de locaux autorisés

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



+3 %
de surface de locaux autorisés en 2023 par rapport à 2022.

En cumul sur 12 mois, les surfaces autorisées ont représenté 338 520 m² (janvier 2023 à décembre 2023).

Elles ont augmenté de 3,0% par rapport à 2022 (janvier 2022 à décembre 2022).

Source : Deal Réunion SDES - Sit@del2

Avec le concours des membres de la CERBTP :

Membres de droit : Etat (Préfecture, DEAL) , FRBTP, UNICEM, CAPEB

Membres adhérents : ADEME, ADIR, AGORAH, ARMOS, CDC, CEPAC, CERQUAL, CINOR, CIVIS, CMAR, COPREC, EDF, EPFR, FPIR, Région Réunion, SERR, SICR, TCO, COMITE DES ASSUREURS, SPIR, CGSS

Membres associés : DEETS, INSEE, CESER

Et du GIE Réseau des CERC :



CERC La Réunion/ CERBTP
02 rue Juliette DODU- CS 41009- 97443 St Denis CEDEX 9
02-62-40-28-16 | cerbtp@i-carre.net
www.btp-reunion.net

CER_{btp}
CELLULE ECONOMIQUE DU BTP
DE LA REUNION

